

un moment où, à notre avis, on n'a pas encore épuisé tous les moyens de négociation avec le gouvernement populaire de la Chine.

En toute justice pour le ministre, je me crois tenu de continuer la citation et de lire le reste de l'alinéa.

Alors pourquoi la délégation canadienne appuie-t-elle le projet de résolution tout entier? Nous agissons ainsi parce que, tout d'abord, le principal objet de cette résolution, comme nous l'entendons et ainsi que la population de notre pays le comprendra sûrement, est de condamner le gouvernement populaire de la Chine pour l'appui qu'il a apporté aux agresseurs en Corée. Nous croyons qu'il n'existe pas l'ombre d'un doute quant à cette participation à l'agression et que l'intervention du gouvernement populaire de la Chine dans cette affaire est moralement injuste et doit être condamnée. L'Organisation des Nations Unies ne peut passer par-dessus un tel défi aux principes dont elle s'inspire.

Je reconnais que l'ONU ne peut passer outre à une violation des principes dont elle s'inspire; d'autre part, une condamnation pour violation de ces principes pourrait se faire en un autre moment et en un autre endroit. Il s'agit de savoir si ce moment est venu. Le ministre lui-même dit qu'il considérerait la résolution comme prématurée et peu sage. Il a sollicité d'autres assurances et sir Benegal Rau les a obtenues. Si je comprends bien, à cela est venu s'ajouter un avertissement émanant, dit-on, des sources les plus autorisées de Pékin. Vraie ou fausse, la nouvelle, transmise par radio, disait que sir Benegal Rau avait reçu cet avertissement de nul autre que Mao Tsé-toung, chef du gouvernement chinois. Le ministre a clairement conseillé la prudence et il l'a fort bien motivée.

Un peu plus tôt, au cours de ses observations, il a dit:

...l'ensemble du monde libre vit sous une menace beaucoup plus grave que tout ce que peut offrir le régime chinois de Pékin, menace que ce régime lui-même, nous l'espérons, saura un jour reconnaître et combattre. Notre principal objectif doit donc être de nous tenir prêts à parer au danger. Nous n'en sommes pas venus, loin de là, à admettre que la guerre avec l'Union soviétique soit inévitable et nous sommes encore disposés à nous concilier sincèrement les membres du bloc soviétique. Nous ne pouvons cependant pas fermer les yeux sur la complicité de l'Union soviétique dans l'agression commise par les Coréens du Nord et par les communistes chinois, l'asservissement des pays voisins de l'Union soviétique, le sabotage de la paix à l'échelle mondiale, ni la fomentation continue d'une nouvelle guerre par le moyen de la propagande récemment déguisée en propagande pour la paix. C'est pour ces motifs, motifs de défense exclusivement, que nous devons, à mon avis, demeurer sur nos gardes et ne pas nous laisser délibérément entraîner à des escarmouches ruineuses ni à la guerre ouverte avec un pays que nous n'avons, au fond, aucun motif de combattre.

Je partage entièrement cet avis. Il me semble, et bien des gens au pays et à l'étranger partagent mon opinion, que nous courons réellement le grave danger de nous laisser entraîner à des escarmouches ruineuses ou à la guerre ouverte avec un pays que nous n'avons, au fond, aucun motif de combattre. S'il est vrai, comme je le crois, que "nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la complicité de l'Union soviétique dans l'agression commise par les Coréens du Nord et par les communistes chinois," alors, en nous fondant à peu près sur les mêmes motifs qu'il a énoncés à la commission des Nations Unies relativement à la Chine, nous pourrions déclarer agresseur l'Union soviétique, non pas agresseur de la même façon, mais pays qui provoque néanmoins l'agression par d'autres sur une bien plus grande échelle. Il s'agit en effet d'une agression bien plus dangereuse et plus étendue que celle de la Chine. Quoi qu'il en soit, même avant le vote final, mardi soir, le 30 janvier, le ministre a réitéré ce même grave avertissement, a exprimé la même opinion. Après avoir exposé encore une fois les motifs qui portaient la députation canadienne à appuyer la résolution, il a dit:

...nous estimons encore qu'il est prématuré et peu sage d'imposer au comité la nécessité d'une décision sur ces faits en ce moment et, à nos yeux, les méthodes de négociations pacifiques avant la condamnation n'ont pas encore été toutes épuisées.

Nous voyons que même le ministre doutait fort de l'opportunité d'insister pour qu'on prenne une décision en ce moment.

Encore une fois, puis-je me reporter au numéro du *Manchester Guardian* que j'ai reçu à midi aujourd'hui. On y signale que cette amertume croissante dans l'Inde est attribuable à ce que l'Inde prend sur elle d'exprimer le sentiment d'autres pays associés à elle, que l'Inde est exposée à attraper les coups pour avoir formulé ces vues et voté comme elle l'a fait.

Nous avons tous vu dans les journaux,—et c'est fort regrettable, à mon sens,— que l'avis a été exprimé aux États-Unis que l'Inde, à cause de son attitude, devrait se voir refuser le don immédiat d'une grande quantité de blé qu'elle a demandé et dont elle a besoin pour prévenir l'expansion de la misère et de la famine résultant de la faillite de ses récoltes. Convaincu que la résolution, appuyée par le Canada, était "à la fois prématurée et peu sage", et redoutant qu'elle ne pousse encore plus complètement la Chine dans l'orbite soviétique et ne compromette l'amitié d'une grande partie des 550 ou 600 millions de personnes qui habitent le sud-est de l'Asie, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), que le projet